

SIAEPA du Crevon

L'essentiel de l'année 2024 – Service Eau Potable

Territoire desservi

22
communes

6 053
abonnés

Le SIAEPA du CREVON, créé au 1^{er} janvier 2014, est issu de la fusion des trois (3) Collectivités suivantes : le SIAEP de la région de CATENAY, le SIAEPA de la région de PREAUX et le SIAEPAC de la région de LA FARIBOLE.

La compétence « eau potable » sur le territoire du SIAEPA du Crevon concerne 22 communes : **Auzouville-sur-Ry, Blainville-Crevon, Bois-d'Ennebourg, Bois-l'Evêque, Boissay, Buchy** (communes déléguées de Bosc-Roger-sur-Buchy et d'Estouteville-Ecalles), **Catenay, Elbeuf-sur-Andelle, Ernemont-sur-Buchy, Grainville-sur-Ry, Héronnelles, La Vieux-Rue, Le Héron, Martainville-Epreville, Morgny-la-Pommeraye, Préaux, Ry, Saint-Aignan-sur-Ry, Saint-Denis-le-Thiboult, Sainte-Croix-sur-Buchy, Saint-Germain-des-Essourts et Servaville-Salmonville.**

Au 31/12/2024 les différents services d'eau potable alimentaient 6 053 abonnés grâce à un réseau total de 244,438 km.

Origine de l'eau

4 ressources
783 625 m³
prélevés

L'eau distribuée sur le syndicat provient de quatre (4) ressources propres à la Collectivité : le forage de Blainville-Crevon, le forage de Ry et les deux forages de Saint-Germain-des-Essourts.

En 2024, le volume prélevé total s'élevait à 783 625 m³.

Production et consommation

779 199 m³ mis
en distribution

En 2024, le volume d'eau mis en distribution s'élevait à 779 199 m³, ce qui représente une diminution de 9,25% par rapport à l'année précédente.

663 567 m³
vendus

Au total, la consommation d'eau sur le territoire s'élevait à 663 567 m³ en 2024 (-10,48% par rapport à 2023). La consommation moyenne journalière par habitant en 2024 est de 107 litres.

Rendement :
86,32 %

Avec un rendement de réseau d'environ 86,32% (selon décret 2007-675) et un indice linéaire de perte de 1,20 m³/jour/km, le réseau est considéré comme étant en bon état (d'après le classement établi par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).

Qualité de l'eau distribuée



100% conforme
microbiologie –
76,2% conforme
physicochimie

Avec 100% de taux de conformité microbiologique et 76,19% de taux de conformité physico-chimique dont une présence de pesticides pertinents sur l'eau traitée, (chloridazone desphényl et Chlorothalonil R471118), les résultats des analyses réalisées par l'ARS montrent que l'eau prélevée et distribuée sur le Syndicat est de **bonne qualité sur les paramètres microbiologiques et de qualité insuffisante sur les paramètres pesticides et métabolites**. L'eau peut toutefois être consommée par tous (cf. bilan annuel ARS en annexe).

Prix de la distribution d'eau potable

291,07 € TTC

pour 120 m³
d'eau potable

Au 1^{er} janvier 2025, la part de l'eau potable représente 291,07 € TTC (y compris redevances) pour une facture d'eau de 120 m³, soit 2,43 €/m³.

Au 1^{er} janvier 2025, le prix global (comprenant le prix des services d'eau potable et d'assainissement collectif) d'une facture-type de 120 m³ représente 773,52 € TTC (y compris les redevances), soit 6,45 €/m³.

Le prix global de l'eau rémunère l'ensemble des services qui garantissent sa qualité depuis son prélèvement à son retour au milieu naturel après assainissement. Ce prix comprend une part fixe (abonnement) et une part proportionnelle à la consommation qui sont ensuite partagées entre la Collectivité pour les investissements et l'exploitant/concessionnaire pour l'entretien et le fonctionnement. S'y ajoutent des taxes et redevances du ressort de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Service d'adduction en eau potable

